



communiqué

Date

Le 23 mai 1985

85/69

Pour publication

SIGNATURE D'UN ACCORD ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS
SUR LA SOUS-LOCATION D'ARGENTIA

L'honorable John C. Crosbie, ministre de la Justice, au nom du gouvernement du Canada, et M. Paul Robinson Jr., ambassadeur des États-Unis au Canada, au nom du gouvernement des États-Unis d'Amérique, ont signé hier au cours d'une cérémonie tenue à Argentia, Terre-Neuve, un accord sous forme d'échange de notes concernant l'aménagement à des fins commerciales d'une partie de la base navale américaine d'Argentia.

Les deux gouvernements modifient ainsi l'accord de sous-location de 1978 dans le but de faciliter l'aménagement à des fins commerciales de la partie de la base d'Argentia sous-louée par le Canada. Le nouvel accord de sous-location définit les droits et les obligations des deux gouvernements au regard de certaines parties de l'aire décrite dans l'accord.

Les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve procéderont à des discussions au sujet de certaines questions se rapportant à l'utilisation de cette aire. Le ministre Crosbie a souligné lors de la cérémonie de signature que le nouvel accord, qui sera en vigueur du 1^{er} octobre 1985 au 25 mars 2040, devrait procurer des avantages économiques directs et positifs à la province de Terre-Neuve.

- 30 -